

Création de Société par Actions Simplifiée**ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL**

La banque ci-après :

BANQUE CIC EST CIC COLMAR RUE DES CLES, 35 A RUE DES CLEFS 68000 COLMAR déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 1 000 €.

PAGNON MAXIMILIEN, représentant de la société **3EM COMMUNICATION S.A.S.**, Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe **8 PLACE DE LA MAIRIE 68000 COLMAR**, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
MARIA JULIA OLIVEIRA KORUKIAN	255	255 €
MARIA CLARA OLIVEIRA HAGE	490	490 €
MAXIMILIEN PAGNON	255	255 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 08 novembre 2025

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

JST14

"Lu et approuvé"

